

La béatification d'Edmond Michelet peut-elle être une canonisation de ses choix politiques?

Author : Vini Ganimara

Categories : [Divers Osservatore](#)

Date : 9 décembre 2010

Je parlais récemment avec un prêtre français, fort bien au fait de l'actualité romaine, du procès de béatification en cours d'Edmond Michelet. D'après les informations que nous avons chacun de notre côté, ce procès avançait rapidement et ce prêtre me disait:

"C'est un désastre. S'il est effectivement béatifié, tous les médias dans l'Eglise liront sa béatification comme une canonisation des options politiques prises dans les années 1950 et 1960 par la démocratie chrétienne."

Cette interprétation est effectivement à craindre.

Personnellement, en matière de choix politiques, je suis extrêmement "libéral". Je crois volontiers que les catholiques peuvent opter pour tel ou tel régime, qu'ils peuvent choisir telle ou telle priorité. Il reste que les choix politiques (et surtout religieux) de la démocratie chrétienne ouest-européenne n'ont pas été heureux. Je partage avec les démocrates chrétiens d'après guerre une commune aversion pour le national-socialisme et pour le marxisme-léninisme, mais je ne vois aucune raison d'approuver le prétendu anti-colonialisme (qui consista à laisser la voie libre à l'impérialisme soviétique en attendant la théocratie islamiste, sans parler du grave recul en termes de développement économique et culturel des pays concernés). Je ne vois aucune raison surtout d'approuver l'espèce de progressisme diffuse qui nous promettait la paix par la disparition des nations et une dissolution de l'Eglise catholique dans une espèce de magma interreligieux.

J'exagère naturellement, mais qui peut nier que ce fût la tendance lourde de la démocratie chrétiennes dans les années 1950 à 1970 (avant sa disparition)?

Qui peut nier aussi que la démocratie chrétienne s'est toujours alliée avec le socialisme, y compris communiste, contre les chrétiens dits "conservateurs"?

Bref, chacun fait ce qu'il veut en politique (à condition naturellement de respecter la loi naturelle et la loi divine), mais je ne me sens pas vraiment porté à applaudir aux "réussites" démocrates chrétiennes!

Et je ne verrais donc pas volontiers une canonisation de ces orientations politiques.

Cela étant, je crois aussi qu'il ne faut pas crier avant d'avoir mal:

1) Edmond Michelet n'est pas encore béatifié. Ce n'est pas parce que son procès avance vite qu'il aboutira. Je crois savoir que le dossier d'Isabelle la Catholique est bouclé depuis des années, mais bloqué en raison de ses possibles répercussions politiques et géopolitiques.

2) J'ai, en particulier, un peu de mal à croire qu'un homme qui a rétabli la peine de mort pour crime politique, qui a fait pression (alors que sa mission de Garde des sceaux aurait exigé un peu de retenue, pour ne rien dire de l'indépendance de la justice) sur les tribunaux pour

"obtenir" la peine de mort contre les généraux Challe et Zeller (et peut-être d'autres encore), puisse être béatifié. Surtout en un temps où Rome est plutôt sur une "ligne" très réservée, pour ne pas dire plus, à propos de la peine de mort.

3) Si béatification il y a, elle ne pourra donc sanctionner que la qualité de la vie personnelle du croyant. Encore une fois, on note les ambiguïtés des béatifications: tout le monde les comprend comme des choix exemplaires que l'Eglise fait pour nous proposer des modèles dans notre vie terrestre, alors que, trop souvent, les procès de béatification se concentrent sur la vie spirituelle et sacramentelle des "candidats". Il serait utile que l'autorité soit en mesure de dire: Tel fils de l'Eglise est au Ciel, j'en suis assurée (car le pouvoir des clefs va sans aucun doute jusque-là). Sans pour autant nous le présenter en modèle.

4) Quant à la canonisation de la démocratie chrétienne, je ne crois pas qu'elle soit envisageable. Pas à Rome. Pas dans la Rome actuelle. Chacun des collaborateurs du saint-siège sait bien que la démocratie chrétienne italienne a été le fourrier du communisme, en parfaite contradiction avec le mandat que lui avait fixé Pie XII. Et chacun sait aussi que la démocratie chrétienne a lâché précisément sur tous les points non négociables qui consistent pour ainsi dire la plate-forme politique de Benoît XVI (je n'aurais pas la cruauté de rappeler, pour le cas français, les liens entre la démocratie chrétienne et Simone Veil...).

En un mot comme en cent, je prie bien volontiers pour que les portes du paradis se soient ouvertes pour Edmond Michelet. De là à en faire un modèle d'action politique, il y a une marge. Et de là à canoniser la démocratie chrétienne et les options concrètes qu'elle a prises, il y a un abîme!